

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Noisiel, le 23 février 2018

Fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs : Nestlé dit « OUI » aux jeunes générations !

Nestlé participera, mercredi 28 février, au colloque de l'innovation organisée par Terres Innovantes, le fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs, sur le stand de l'INRA au Salon international de l'agriculture. Nestlé s'engage à soutenir financièrement ce fonds.

Nestlé s'engage en faveur de Terres Innovantes

Nestlé s'est engagé auprès de Jeunes Agriculteurs à devenir mécène de Terres Innovantes, dont l'objectif est de resserrer les liens entre les agriculteurs et la société.

Terres Innovantes permet de financer des projets valorisant et donnant un second souffle à l'agriculture et au métier d'agriculteur en sollicitant les grandes entreprises françaises possédant un lien filial avec le monde rural. Le fonds se veut témoin de l'importance de l'agriculture et de ses impacts économiques, sociaux et en matière de gestion positive de l'environnement sur nos territoires.

Les dotations de Terres Innovantes soutiennent également des innovations au service d'une agriculture résolument tournée vers l'avenir en la préparant à s'adapter à la fois à ses consommateurs et aux agriculteurs eux-mêmes, notamment par le développement de la formation à distance ou encore des rencontres annuelles dédiées à l'innovation.

Nestlé et l'agriculture : une relation 365 jours par an avec la filière Préférence

A l'heure où le monde agricole est en crise, Nestlé joue son rôle de fille aînée de l'agriculture et devient ainsi le premier groupe industriel de l'agroalimentaire à soutenir Jeunes Agriculteurs afin d'apporter un soutien concret et réel pour assurer un nouveau départ dans les filières agricoles. Il s'agit notamment de renforcer la proximité entre les producteurs qui s'engagent dans la transition agro écologique et les consommateurs en demande d'une alimentation plus saine, plus proche d'eux, mieux tracée et davantage expliquée.

Terres Innovantes n'a pas pour seule ambition de revaloriser les pratiques agricoles. Loin d'être passif, le fonds s'ancre dans une démarche active de soutien à une agriculture qu'il faut aujourd'hui repenser, imaginer et dans laquelle il faut innover en promouvant un métier agricole moderne« *Défendre l'agriculture française, ça ne s'achète pas, ça se vit au quotidien, 365 jours par an, en renforçant notre soutien dans nos Filières Préférence* », souligne Richard Girardot, Président de Nestlé France !

Au travers de sa filière « Préférence » Nestlé développe une démarche volontaire de travail avec ses fournisseurs agricoles avec l'utilisation d'un cahier des charges qui doit permettre de

favoriser l'émergence de pratiques agricoles alternatives. Pour accompagner cette transition, plusieurs initiatives d'accompagnement sont en cours de déploiement et le partenariat avec Jeunes Agriculteurs à travers ce fond va permettre d'accélérer.

Focus démarche « Préférence » :

La démarche Préférence est un outil de dialogue avec plusieurs filières agricoles françaises. Elle s'inspire entre autres des principes de l'agro-écologie : **améliorer les performances environnementales des exploitations et s'assurer de leur viabilité économique.** Ce double-défi implique de prendre en compte la pérennité des modèles développés et d'encourager une agriculture plus proche des consommateurs.

3 filières sont aujourd'hui engagées :

- les pommes de terre pour **MOUSLINE** avec 170 producteurs engagés répondent à 100% des bonnes pratiques de la charte Préférence
- le porc pour **HERTA**, 200 éleveurs engagés dans la démarche en France pour atteindre au moins 20% des approvisionnements de Herta en jambon
- le blé pour **NESTLE Céréales**, pour lesquels en 2017, 30 producteurs engagés dans Préférence livreront leur blé à Itancourt et Rumilly

A terme, c'est l'ensemble des matières premières achetées en France qui devraient pouvoir bénéficier de cette démarche d'amélioration.

Nestlé, c'est un apport concret au monde agricole et non pas un chèque en blanc !

C'est dans cet esprit que souhaite s'impliquer Nestlé. En effet, comme le soulignait Richard Girardot : *« Grâce à ce fond, nous pourrions participer à une démarche à 360°, en partant de la terre, des acteurs qui la cultivent et la préservent, de la qualité des matières premières pour aller jusqu'aux produits que nous commercialisons. »*

Si une large majorité des matières premières qui approvisionnent nos usines en France proviennent des fermes ou d'élevages français, Nestlé souhaite renforcer les liens organiques qui nous attachent à l'origine de nos matières premières produites en France telles que les céréales, le sucre, la pomme de terre, le lait ou la viande porcine. En nous rapprochant de Jeunes Agriculteurs, nous voulons les accompagner dans leurs installations et dans l'évolution de leurs pratiques.

Contact presse Nestlé France

Nicolas Calo | +33 (0)6 46 78 42 51 | nicolas.calo@fr.nestle.com
Thomas Fené | +33 (0)6 75 61 38 09 | thomas.fene@fr.nestle.com

Contact presse Terres Innovantes

Audrey Largouët | +33 (0)6 08 30 71 17 | alargouet@jeunes-agriculteurs.fr